

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

(Franc de Port.)

5me année.

Sainte Anne de la Pocatière, 16 juillet 1866.

Numéro 18.

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon.

ABONNEMENT:

3s. 9d., payable invariablement d'avance.

On ne s'abonne pas pour moins de six mois.

Si la guerre est la dernière raison, de l'agriculture doit en être la première.



ANNONCES:

1re insertion, 8 cts. la ligne

2me " etc., 2 cts.

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

PARAISANT TOUS LES QUINZE JOURS.

AVIS.

La *Gazette des Campagnes*, qui d'ordinaire ne sort que tous les quinze jours, sortira encore la semaine prochaine, afin de donner à M. F. H. Proulx, propriétaire, un espace de temps assez considérable pour pouvoir parcourir les campagnes et retirer les arrérages considérables qui lui sont dus.

Ainsi toutes les personnes qui lui doivent, soit pour abonnement, impressions, etc., devront tenir leurs deniers prêts depuis le 20 du présent, jusqu'au 15 du mois prochain.

Il nous est toujours pénible de revenir sur cette question; mais d'un autre côté, nous avons toutes les raisons de monde de répéter et de répéter à satiété que la *Gazette* ne peut pas plus vivre sans argent que toutes les autres publications, malgré que bon nombre de personnes semblent croire le contraire.

Nous rongissons d'être forcé d'avouer que chaque année il n'entre pas au-delà de la moitié des abonnements. Cet état de chose devient absolument intolérable et mettra l'administration de la *Gazette des Campagnes* dans la pénible nécessité d'avoir recours à des moyens de rigueur.

Pourtant, trois schelins et dix-huit sous est le prix le plus réduit qui peut être exigé pour une publication du genre de la nôtre.

CAUSERIE AGRICOLE.

DES CÉRÉALES.

Du blé-d'inde et de ses usages.

Le blé-d'inde, proprement appelé maïs et connu aussi sous les noms de blé de Turquie, de Barbarie, etc., paraît originaire des Deux-Monts.

Il n'est aucune plante d'un intérêt plus grand et d'une utilité plus générale que celle-ci. Elle sert sous un grand nombre de formes différentes à la nourriture des hommes, à celle des animaux domestiques, aux besoins de l'économie industrielle; de plus, elle offre des ressources à la médecine hygiénique.

Sous le premier point de vue, on utilise ses grains, tantôt simplement grillés ou bouillis; tantôt réduits en farine et sous forme de pâte, d'une digestion très-facile; d'autres fois sous forme de pain ou de gâteaux, avec ou sans mélange de farine de blé, de seigle, de sarrasin ou de fécule de patates.

Le blé-d'inde peut encore remplacer l'orge et le blé dans la préparation de la bière, si on le soumet à une forte fermentation.

Dans quelques états de l'Amérique, et au Chili, on extrait du blé-d'inde, par infusion, après l'avoir torréfié, un breuvage qui a l'apparence du café.

Sous les tropiques, la tige du blé-d'inde est tellement sucrée, que les indiens la sucent, comme dans d'autres lieux, on suce la canne à sucre.

Le suc qu'on peut en extraire, après l'avoir laissé fermenter, sert à la préparation des liqueurs spiritueuses, du vinaigre, de l'alcool, etc. On peut aussi en retirer un sirop abondant et agréable.

Son jus, concentré par une chaleur modérée, mêlé avec celui de groseilles, sans mélange de sucre, donne un breuvage aussi sain qu'agréable.

Les grains du blé-d'inde sont une excellente nourriture pour presque tous les animaux; Les chevaux s'en accommodent fort bien; — Les porcs ne s'en dégoûtent jamais; — Les oiseaux de basse-cour, en sont très-avides.

On peut employer les feuilles de blé-d'inde pour la fabrication du papier, on en fait aussi des nattes.

ESPÈCES ET VARIÉTÉS.

On distingue un grand nombre de variétés de blé-d'inde, qu'on

range toutefois, en trois catégories distinctes, savoir : 1o. Blé-d'inde à grain jaune ou roux ; — 2o. blé-d'inde blanc, etc. ; — 3o. blé-d'inde à grains rouges, noirâtres ou panachés.

Le *blé-d'inde à grain jaune ou roux* a plusieurs sous-variétés. Il est hâtif et parvient à maturité en septembre. Il est productif ; cent épis produisent assez souvent de vingt-deux à vingt-cinq livres de grains.

On en cultive une variété en Pensylvanie dont les grains sont très-gros et aplatis ; elle est très-productive. On compte quelquefois jusqu'à 14 épis sur un seul pied. Le produit moyen de cent épis est de 40 à 50 livres, et le poids d'un demi-minot de 47 à 48 livres.

Les variétés à grains blancs sont très-répandues en Amérique.

En Virginie se trouve une variété qui ne diffère que par la couleur de celui de Pensylvanie. Elle paraît être un des plus productives. — Sa végétation s'opère en quatre mois.

Il y a aussi le blé-d'inde *pile* dont le grain est petit, quelquefois de diverses couleurs sur un même épi, et demi-transparent. Très-intéressant comme plante fourragère, parce qu'il donne par pied plusieurs tiges abondamment feuillées.

Les variétés à grains rouges, noirâtres, etc., sont surtout remarquables par leur coloration souvent fort élégante. Les uns présentent des grains rayés de rouge sur un fond clair, les autres offrent souvent sur un même épi un mélange de grains rouges, noirâtres, jaunes et parfois même rayés.

Ces variétés sont en général robustes, productives et assez hâtives. Cent épis donnent en moyenne trente livres de grains.

CHOIX DU TERRAIN.

En général, le blé-d'inde s'accommode des terres de toute nature, pourvu qu'elles soient suffisamment ameublées et convenablement engraisées. Mais sa principale exigence est un terrain facile à s'échauffer. En effet, on voit mûrir le blé-d'inde dans les plaines quarteuses du New-Jersey, — dans le territoire de Cartagène, en Colombie. — dans les terres arides de la Corinthe ; — dans les plaines sablonneuses qui longent l'Adour ; — dans le sol pierreux qui se trouve au pied des Pyrénées.

Quant au climat, il suffit de savoir faire le choix des variétés. La plupart de celles que nous avons mentionnées peuvent arriver facilement à maturité en Canada.

DE LA PRÉPARATION DU TERRAIN.

On conçoit d'après ce qui précède que la préparation du terrain doit être infiniment variable, puisque le blé-d'inde peut réussir dans tous les sols et que chaque sol pour être ameubli demande des travaux tout différents.

Il est donc très-difficile de fixer le nombre de labours que doit recevoir une terre où l'on veut semer du blé-d'inde. Certaines terres auront besoin d'en recevoir trois à quatre pendant qu'un seul suffira amplement pour d'autres, par exemple, les sols naturellement légers.

Le blé-d'inde réussit parfaitement bien sur les terres nouvellement défrichées. Aussi, à mesure que les Européens pénétraient en Amérique, ils semaient le blé-d'inde en abondance sur les

débris encore fumants des vieilles forêts qu'ils venaient d'abattre.

Les habitants du Brésil, sans aucun labour préparatoire, jettent les graines, pour ainsi dire, au milieu des cendres.

Aucune autre plante, si ce n'est la patate, ne réussit aussi bien après un écobuage.

DU CHOIX ET DE LA PRÉPARATION DES SEMENCES.

Le blé-d'inde ainsi que le blé, conserve la faculté de germer plus longtemps qu'on ne le croit généralement. Des expériences souvent répétées, démontrent, qu'en certaines circonstances, il peut germer après dix et même douze ans ; néanmoins nous croyons qu'il est plus profitable de préférer les grains de l'année précédente à ceux de deux et de trois ans.

Une autre précaution recommandée et déjà suivie par les cultivateurs expérimentés, c'est d'éviter de prendre pour semence les grains qui avoisinent la base et la sommité de l'épi, parcequ'ils sont toujours moins bien formés et moins remplis de la substance farineuse qui doit fournir à la première nourriture de la jeune plante.

Le blé-d'inde étant sujet au charbon, il est toujours prudent de le chauler.

Plonger la semence dans un liquide qui puisse la ramollir et la disposer à une plus prompt germination est surtout favorable au blé-d'inde lorsque la terre est sèche, ou lorsqu'on emploie des grains de deux à trois ans, parceque ces derniers toujours plus longs à germer que les grains d'une récente récolte, courraient les risques de pourrir, sans une semblable précaution, qui hâte de plusieurs jours la sortie de leurs germes.

Cependant cette précaution ne peut être utile qu'autant que la terre est suffisamment réchauffée pour que la germination ait lieu immédiatement ; au contraire, elle serait plus nuisible qu'avantageuse.

L'eau pure réchauffée pendant quelques heures par les rayons d'un soleil ardent suffit pour que cette opération ait son plein effet.

DE L'ÉPOQUE DES SEMIS ET DE LA QUANTITÉ DE GRAINES EMPLOYÉES.

On sème le blé-d'inde quand on n'a plus rien à craindre des gelées du printemps et que la terre est suffisamment réchauffée.

Les semences tardives entraînent des récoltes tardives ; mais des semis faits à contre-temps, lorsqu'ils ne compromettent pas le succès de la culture, contribuent bien peu à avancer ces produits, puisque les graines ne lèvent que lorsqu'elles trouvent dans la terre une température convenable.

Quant à la quantité de graines que doit recevoir une étendue de terrain déterminée, elle dépend de tant de circonstances qu'il est presque impossible de l'indiquer. Elle dépend du mode de semis, de la qualité du terrain et de la variété de graines que l'on choisit. Dans le Piémont, où la culture du blé-d'inde est très-perfectionnée, lorsqu'on le sème à la volée, on répand à peu près un demi minot à l'arpent.

Il y aurait peu d'inconvénients à le semer plus épais, parce que les plantes surabondantes font une excellente nourriture pour les animaux et donnent ainsi un produit souvent bien supérieur

à l'augmentation des dépenses et de main-d'œuvre, occasionnée par l'excédant de semences et par l'arrachement.

HISTOIRE DE LA QUINZAINE.

Le cinq du présent avait lieu au Collège de Ste. Anne la distribution solennelle des prix. L'assistance était très-nombreuse; on y remarquait un grand nombre des MM. du Clergé, et des citoyens distingués de la localité et des paroisses environnantes.

Cette séance, qui n'a duré que quelques heures, a procuré à tous une véritable satisfaction. Aussi la tenue pleine de bienséance des élèves, l'élocution simple mais facile de ceux qui étaient chargés d'adresser l'assistance au nom de leurs confrères, le fond et la forme de leurs discours, que nous voudrions pouvoir reproduire, l'habile et facile exécution d'airs variés par la bande du Collège, tout était de nature à satisfaire pleinement les amis de la haute éducation ainsi que les parents des élèves.

Mais si cette séance a été le couronnement de brillants succès pour les disciples, l'assistance n'oubliait pas de renvoyer aux directeurs et professeurs, enfin à ceux qui sont chargés de diriger l'éducation et l'instruction de cette nombreuse et intéressante jeunesse, un juste tribut d'éloges pour les soins et les sacrifices qu'ils ont dû s'imposer pour arriver à un si heureux résultat.

Le projet des deux constitutions locales du Bas et du Haut-Canada, a été rendu public au commencement de ce mois. Comme nous le faisons pressentir dans notre dernière *Quinzaine*, le Bas-Canada aura deux chambres, dont l'une élective et l'autre nommée par la Couronne, tandis que le Haut-Canada n'en aura qu'une, mais qui surpassera la nôtre en nombre.

Il y a déjà plusieurs jours que M. Galt a fait son exposé financier à la Chambre. Cet exposé a paru satisfaisant à tous les partis. Il est même étonnant que, vû les circonstances difficiles que le pays a eu à traverser, il soit dans un état plus prospère que jamais. En effet, malgré la cessation du traité de réciprocité, malgré les énormes sacrifices pécuniaires qu'a entraînés l'incursion des fénians, le ministre des finances a démontré que les recettes de la province dépassent assez considérablement ses dépenses. Il est de fait que toutes les dépenses ordinaires et extraordinaires payées, il reste encore au pays un surplus de 326,000 piastres, malgré que 270,000 piastres aient été prises sur les revenus pour la réduction de la dette provinciale.

Ce qu'il est nécessaire de remarquer, c'est que les hostilités fénianes coûtent au Canada au-delà d'un million et demi.

Ce qui a encore été constaté, c'est que notre commerce s'est accru d'une manière étonnante, et son chiffre total au lieu d'être, comme l'an dernier, de 78,000,000 piastres, a atteint cette année la somme de \$105,000,000; ce qui constitue une différence de

18 millions. Ce qui doit nous convaincre que le Canada est dans une véritable voie d'économie, c'est que nos exportations auront atteint bientôt le chiffre de nos importations.

Quand nous fournirons à l'étranger plus que nous-recevrons de lui, ce sera alors le temps de dire que nous sommes parfaitement indépendants, et pour arriver à cette époque que tout vrai canadien doit désirer, il ne s'agit que de se hâter d'exploiter les sources de richesses que contient notre pays, surtout celles que nous offre l'agriculture.

Outre les sommes énormes que l'invasion fénienne a coûté à la Province, ces brigands ont encore causé, à des particuliers, sur la frontière de l'Ouest des dommages pour 6 à 10 mille piastres, et sur la frontière de Missisquoi, pour 15,000 à 20,000 piastres.

Quelle chère visite!

Voici une coïncidence tout à fait digne de remarque. Pendant que le commerce et l'industrie se soulèvent ici contre le tarif de M. Galt, le commerce et l'industrie se lient, chez nos voisins, en faveur d'un tarif dont les radicaux voudraient doter la république, et qui est tout au détriment de la classe agricole. Et, dire en face d'un tel événement et de tant d'autres faits que nous avons déjà eu occasion de rapporter, que le peuple américain est un peuple modèle en tout, et que nous canadiens nous ne serons libres et heureux que lorsque nous nous serons jetés dans ses bras: voilà qui surpasse toute imagination!

Ce peuple si fier de sa prospérité factice, n'avait plus qu'une planche de salut, son agriculture; s'il porte la témérité et l'aveuglement jusqu'à travailler contre les intérêts agricoles, il complète l'abyme qu'il creuse depuis longtemps sous ses pas et s'en sera fait de lui, dans un avenir assez prochain.

Nous qui possédons encore tant de motifs d'espérer dans l'avenir, gardons-nous d'unir notre sort au sien et de lui confier des institutions qui font notre force et notre gloire.

Nous insistons sur ce sujet, non parce que nous croyons qu'il existe dans nos rangs beaucoup d'annexionnistes, c'est-à-dire de traîtres à la nationalité, mais parce que nos voisins nourrissent plus que jamais l'espoir d'annexer le Canada à la Grande république. Dernièrement encore, il a pris fantaisie à un parti puissant et mal intentionné, de nous présenter une constitution toute faite et parfaite, si nous voulons faire un pas vers eux. Et en retour de notre docilité, si nous sommes disposés à nous américaniser, il nous offre de nous charger de taxes énormes, que nous ne pourrions certainement pas supporter sans arriver bientôt à une ruine complète.

Le 5 du présent, le feu s'est déclaré dans la ville de Portland et a consumé tous les banques, sept églises, et toutes les hôtels à l'exception de trois. Des centaines de maisons sont aussi devenues la proie des flammes. Pendant l'incendie, un vent violent n'a cessé de souffler et de propager l'élément destructeur.

Près de 50 bâtiments ont été détruits pour arrêter les progrès de l'incendie, mais cette précaution a été à

peu près inutile, et les habitants ont à peine eu le temps de se réfugier dans la partie supérieure de la ville avec ce qu'ils avaient de plus précieux.

La moitié de la ville est consumée, et ce qu'il y a de plus déplorable, c'est que le feu a surtout sévi dans la partie principale des affaires.

Au-delà de 5,000 personnes se trouvent sans abri.

Voici encore un nouveau fait qui prouve une fois de plus en faveur de l'esprit de tolérance de certains Etats de l'Union.

La directrice du couvent des sœurs du Cap Girardeau a été arrêtée, le 11, par un officier radical de St. Louis, sous l'imputation de professer l'enseignement scolaire sans avoir préalablement prêté le serment d'allégeance et de repentir au gouvernement fédéral. La religieuse était traînée en prison par ce soldat, lorsque la foule indignée et menaçante a pris une telle attitude que l'officier a dû la rendre à la liberté pour éviter une émeute.

Quel contraste frappant n'offre pas sans cesse le fanatisme Yankee avec les sentiments qu'inspire le christianisme. Pendant qu'on persécute les prêtres et les religieuses aux Etats, deux religieuses, de Montréal, aussitôt qu'elles ont reçu la triste nouvelle de l'incendie qui vient de dévorer la moitié de la ville de Portland, sont volées aux secours des malheureuses victimes et surtout de leurs sœurs qui se trouvent là sans pain et sans abri.

Nous apprenons que l'évêque de cette ville infortunée vient d'informer les évêques du Canada que la moitié des catholiques se trouvent sans demeure, qu'ils ont perdu leurs églises, leurs presbytères, leurs couvents, leur écoles dans la conflagration. Le digne prélat se trouve lui-même sans cathédrale, sans résidence, et partage le sort de ses malheureuses ouailles. Sa Grandeur fait appel à la charité des catholiques du Canada. Nous espérons que sa voix sera entendue.

Enfin la guerre est commencée pour tout de bon en Europe. Les troupes prussiennes sont entrées dans les duchés et y ont déjà porté la mort et le carnage. Le gouvernement de Florence a aussi déclaré la guerre à l'Autriche, le 20 juin, et ses troupes sont déjà en partie rendues sur les confins de la Vénétie.

Ce sont donc la Prusse et l'Italie qui, les premières, ont mis l'arme au bras; c'est donc sur ces puissances que doit retomber toute la responsabilité des perturbations qui menacent l'Europe entière.

Pour tous ceux qui ont étudié la question qui se débat entre la Prusse, l'Italie d'un côté, et l'Autriche de l'autre, c'est le temps de dire avec un journal catholique français: "La guerre qui commence est insensée et impie." Tout le monde en Europe en est convaincu. Mais ce qu'il y a de plus triste, c'est qu'il n'y a pas en Europe une force d'opinion capable d'arrêter la furie du provocateur ou des provocateurs de cette lutte.

Partout le sens moral est mort, tout est livré à l'aventure; ce qui reste de sagesse se borne à calculer les bénéfices que chacun pourra retirer du désordre.

Il y a dans cette guerre quelque chose d'épouvantable. Il y a un travail préparatoire de bouleversement,

qui va de beaucoup au-delà des vues personnelles mêmes de M. Bismark.

Une chose très-évidente est d'avance acquise à l'observateur, c'est que les Etats, quelques soient les victorieux, sortiront de cette affreuse mêlée amoindris devant la révolution qui les menace et qui les ronge tous à la fois.

Quel triste spectacle que celui que donnent les souverains de l'Europe! Ils tirent l'épée les uns contre les autres, lorsqu'à leurs pieds s'agite un monstre contre lequel ils auraient besoin de toutes leurs forces réunies!

La guerre qui commence aura le singulier caractère de blesser la conscience de toute l'Europe et d'éclater néanmoins sans qu'aucune force de bon sens ait pu arrêter les insensés qui l'ont voulue.

C'est qu'il y a des temps où tout se fait contre les règles connues de la raison. Alors il ne faut croire qu'à ce qui est faux, et il n'y a de vraisemblable que ce qui est impossible.

Les nouvelles les plus déplorables nous viennent d'Italie. La loi Crispi est appliquée contre le clergé avec une sévérité inouïe. Il suffit qu'un évêque parle trop de Rome, qu'un prêtre ou qu'un moine ait des amis à Rome, vienne de Rome, parle d'y aller, en reçoive des lettres, ou passe pour peu dévoué au nouvel ordre de chose, pour que le comité de la ville qu'il habite, le mette hors de la loi et le fasse condamner au domicile forcé. Ce qui est certain, c'est que la moitié des 36 paroisses de Naples ont été violemment privées de leurs curés.

Les laïques ne sont pas épargnés. De riches propriétaires ont été molestés de toute manière, parce qu'ils ont des parents à Rome dans la compagnie de Jésus. Voilà un échantillon de la bonne volonté des régénérateurs de l'Italie.

Les riches sont déjà désignés à la férocité et à l'avidité des sectaires. Un journal rouge de Naples leur dit sans détours: "Donnez votre or, ô millionnaires stupides, si vous voulez sauver ce qui vous restera et votre propre vie le jour où l'étoile de l'Italie pâlerait dans la guerre qui commence."

Enfin les choses en sont rendues à un point que l'on entend crier de toute part; "Nous sommes sous la terreur."

La loi sur la suppression des ordres religieux a été votée à la chambre italienne presque à l'unanimité et avec un cynisme hideux. Des députés baillaient, d'autres riaient aux éclats, lorsque MM. Cantù et d'Onges-Reggio ont essayé d'intercéder en faveur des congrégations enseignantes et de charité.

Le St. Père est toujours calme et toujours plein de confiance en celui qui le fortifie, cependant il verse, tous les jours, des larmes amères sur les maux qui accablent l'Italie et sur l'aveuglement des souverains qui gouvernent l'Europe.

CORRESPONDANCE.

Remède contre la maladie des veaux et des moutons.

Monsieur le Rédacteur,

La lecture de votre *Gazette* me démontre de plus en plus que tous vos efforts tendent à vulgariser tout ce qui peut être utile aux agriculteurs.

Je serais heureux de pouvoir, dans les limites de ma bonne volonté, ajouter un épi pour grossir votre gerbe, car ma croyance, est que lorsque notre beau Canada comptera assez d'hommes dévoués pour porter à la connaissance de toutes les bonnes pratiques, sans chercher à faire de la science, il entrera dans une voie de prospérité qui ne le cèdera à aucun autre pays, malgré la rigueur de son climat.

M'occupant depuis peu d'années d'agriculture, j'ai eu beaucoup à souffrir de mon ignorance et j'ai essayé tous les procédés bons et mauvais qui sont venus à ma connaissance. Parmi les bons en voici quelques-uns que j'ai conservés, qui pourront peut-être faire rire vos lecteurs, mais je déclare que je les ai éprouvés et que j'ai obtenu les meilleurs résultats. Ce sont, j'en conviens, de vrais remèdes de bonne femme, ce qui ne prouve à mes yeux qu'une chose, c'est que les bonnes femmes connaissent de bonnes choses. Les voici :

1o. Il arrive aux jeunes veaux de prendre quelquefois tant de lait qu'ils en ont des indigestions qui leur donne la diarrhée, qui les fait dépérir et quelquefois périr. Dans ce cas, le remède suivant m'a toujours réussi :

On fait avaler, matin et soir, au veau, une cueillerée d'huile d'olive dans laquelle on a fait dissoudre une pincée de sel de nitre (azotate de potasse) ; substance qui se trouve chez tous les apothicaires.

2o. Lorsque les moutons mangent des fourrages verts humides, ils se météorisent ; c'est-à-dire qu'ils eussent au point de devenir comme de véritables tambours et la mort s'en suit toujours, si on ne leur administre de prompts remèdes. Un moyen sûr de les sauver est de leur mettre une pincée de tabac à priser sur la langue. Dans quelques minutes, ils éprouvent un mieux sensible.

On dit qu'en augmentant la dose, le tabac produit le même bon effet sur les bêtes à cornes.

Puisse, Monsieur le Rédacteur, ces quelques lignes être utiles à vos nombreux lecteurs.

Montréal 25 Juin 1866.

J. G.-B.

Prix décernés aux élèves de l'École d'agriculture de Sainte Anne.

La distribution des prix à l'École d'agriculture de Ste. Anne a eu lieu le 5 du présent, à 7 heures du soir, en présence de plusieurs messieurs du clergé, d'un bon nombre d'hommes de profession et de plusieurs cultivateurs.

Un des premiers élèves de l'institution ouvrit la séance par un discours analogue à la circonstance. Après avoir parlé des douces émotions qu'éprouve un jeune homme à une distribution de prix, surtout lorsque par son application et son aptitude au genre de travail auquel il s'est livré, il est assez heureux pour prétendre à quelques-uns de ces prix, il fit ressortir avec avantage les heureux effets que les récompenses ont produits, dans tous les siècles, sur l'avancement de l'agriculture.

Ce discours fut suivi de la lecture, par des élèves, de quatre

compositions qui avaient été trouvées dignes d'être inscrites au cahier d'honneur. Ces lectures sur des sujets tout pratiques furent bien goûtées par les cultivateurs présents.

La distribution des prix, faite par monsieur le Supérieur du Collège de Ste. Anne vint immédiatement après.

Parmi les récompenses qui furent accordées dans cette circonstance, une d'elles mérite une mention toute spéciale. Nous voulons parler d'une médaille d'argent accordée par la Chambre d'agriculture du Bas-Canada, à l'élève qui, par son application constante, par sa soumission et ses succès dans les différentes branches de l'enseignement, a su satisfaire pleinement ses supérieurs et ses professeurs. Cette récompense, si digne d'envie, a été méritée par M. Augustin Philéas Fortin, élève de 2de année, de l'Islet, et lui a été présentée par son vénérable curé, M. Frs. Xavier Delège.

Les autres récompenses furent distribuées dans l'ordre suivant :

EXCELLENCE— *Prix* : George Gadbois, *Mention honorable*, Pierre Valois, Augustin Fortin et Michel Gauvin.

AGRICULTURE THÉORIQUE, Elèves de 2de année — *Prix* : Auguste Gagné. *Mention honorable*, Augustin Fortin et Michel Gauvin.

Elèves de 1ère année — *Prix* : Pierre Valois. *Mention honorable*, George Gadbois et Damase Le-Roy.

GRAMMAIRE FRANÇAISE, élèves de 1ère année — *Prix* : Pierre Valois. *Mention honorable*, George Gadbois et Jacques Cartier.

ARITHMÉTIQUE AGRICOLE, Elèves de 1ère année — *Prix* : George Gadbois.

GÉOMÉTRIE AGRICOLE, Elèves des deux années — *Prix* : Augustin Fortin. *Mention honorable*, George Gadbois, Damase Le-Roy et Ls. Alfred Paquet.

DROIT RURAL, élèves des deux années — *Prix* : George Gadbois. *Mention honorable*, Jacques Cartier.

PLAIN-CHANT, Elèves des deux années — *Prix* : Cyprien Langlois. *Mention honorable*, Pierre Valois et Ernest Ouellet.

AGRICULTURE PRATIQUE, élèves de 2de année — *Prix* : Augustin Fortin. *Mention honorable*, Michel Gauvin et Cyprien Langlois.

Elèves de 1ère année — *Prix* : George Gadbois. *Mention honorable*, E. Ouellet, Pierre Valois, Damase Le-Roy, L. A. Paquet.

SOIN DU DÉTAIL, élèves de 1ère année — *Prix* : Ernest Ouellet et Damase Le-Roy. *Mention honorable*, George Gadbois, Pierre Valois, Jules Dupuis et Eugène Larue.

EXERCICES MILITAIRES — *Prix* : Pierre Valois. *Mention honorable*, George Gadbois, Michel Gauvin, Aug. Fortin, Auguste Gagné, E. Ouellet, Damase Le-Roy, Cyprien Langlois, Eugène LaRue et Téléphore Lacasse.

La distribution des prix terminée, le directeur de l'institution, M. Frs. X. Méthot, distribua des certificats de 1ère et 2de année, aux élèves qui se trouvent ci-dessous désignés. Voici les conditions auxquelles un élève de 1ère année peut obtenir son certificat : il doit avoir conservé au moins les $\frac{3}{4}$ des points accordés à la théorie et à la pratique du cours d'agriculture. Quant au certificat de 2de année, il ne s'accorde qu'à celui qui a conservé au moins les $\frac{3}{4}$ des points, dans le cours d'agriculture, et le $\frac{1}{2}$ des points accordés à toutes les matières de l'enseignement.

Le nombre des élèves pendant le cours de l'année a été de dix-huit.

CERTIFICATS DE 1ÈRE ANNÉE — George-Antoine-Olivier Gadbois, de St. Césaire, district de St. Hyacinthe ; Pierre G. Valois, de la Pointe-Claire, district de Montréal ; Damase Le-Roy, de St. Valier, district de Montmagny ; Pierre-

Edouard-Ernest Ouellet, de Ste. Anne, district de Kamouraska.

CERTIFICAT DE 2^{ME} ANNÉE — Augustin Philéas Fortin, de l'Islet, district de Montmagny; Jean-Marie-Michel Gauvin, de l'Ancienne Lorette, district de Québec.

EXAMEN DU TROISIEME TRIMESTRE

Agriculture et Géométrie.

Le maximum des points est de	48,0
Paquet, Ls. Alfred, Québec.....	39,3
Fortin, Augustin, L'Islet.....	38,5
Gadbois, George, Rouville.....	36,0
Le-Roy, Danase, Bellechasse.....	35,7
Valois, Pierre G., Jacques-Cartier.....	34,3
Ouellet, Ernest, Kamouraska.....	31,5
Gagné, Auguste, L'Islet.....	30,5
Gauvin, Michel, Québec.....	29,3

Tous ceux qui ont assisté à cette intéressante séance ont paru pleinement satisfaits des progrès des élèves et leur ont accordé les éloges les mieux mérités. On entendait de toutes parts exprimer un seul regret, c'est qu'une institution destinée à produire de si heureux résultats ne soit point fréquentée par un plus grand nombre d'élèves.

Quant à nous, nos lecteurs le savent, nous nous sommes déjà formellement prononcé sur ce sujet, et notre plus ardent désir, c'est que les cultivateurs à l'aise devraient se faire un devoir de faire étudier à ceux de leurs fils surtout qui doivent recueillir leur héritage un art qui, suivant l'ordre tracé par la divine providence, doit marcher en tête de tous les arts.

Comptabilité agricole.

Dans un travail sur la comptabilité agricole publié par M. le docteur de Saive, nous trouvons les lignes suivantes que nous croyons fort utile de placer sous les yeux de nos lecteurs :

“ Qu'il nous soit permis d'exprimer un regret et d'émettre un vœu bien facile à réaliser. L'instruction des jeunes filles à la campagne est encore plus négligée, si c'est possible, que celle des jeunes gens. Si, dans les écoles sérieusement organisées, on leur apprend, outre les travaux de leur sexe, ces éléments de comptabilité rurale dont nous sollicitons l'application à toutes les exploitations agricoles, grandes ou petites, c'est par la femme que seraient tenues ces comptabilités du ménage champêtre, que le mari aurait seulement à vérifier et à surveiller. Ce n'est pas utopie. Nous connaissons en Prusse des écoles de jeunes filles où toutes ces choses leur sont enseignées; des inspections régulières maintiennent l'activité dans ces écoles, dont les élèves subissent des examens et reçoivent à leur sortie des attestations ou diplômes visés des autorités. On ne sera pas surpris d'apprendre que les jeunes filles qui se distinguent dans leurs études, même quand elles sont peu favorisées du côté des avantages personnels et totalement privées de fortune, sont recherchées par des cultivateurs aisés ou riches qui habitent dans le voisinage.

La femme, et non le maçon,
Fait et défait la maison,

“ Nous le répétons. C'est à la femme du fermier qu'il appartient d'apporter la régularité dans les opérations, d'éclairer son mari sur les résultats, en tenant note de tout pendant que le chef d'exploitation veille à l'extérieur. Mais il faut pour cela qu'une instruction appropriée à leur condition rende les jeunes filles de la campagne capables de concourir à la prospérité du ménage par la comptabilité agricole simple et claire, telle qu'il la faut pour aider les populations rurales à obtenir ce qui, dans

une société bien organisée, ne devrait manquer à personne : l'aisance par le travail.”

Les pères de famille habitant les campagnes devraient relire souvent ces lignes, et bien se convaincre qu'ils ne peuvent pas rendre un plus grand service à leurs fils et à leurs filles qu'en leur faisant donner l'éducation agricole la plus complète. Il vaudrait bien mieux qu'une jeune fille fût au courant des travaux du ménage et de la comptabilité que de passer toute sa jeunesse à s'occuper de futilités et à chercher le moyen de porter plus ou moins bien une crinoline : le niveau moral se relèverait alors, et le bien-être matériel prendrait de plus larges proportions.

A. DE LAVALETTE.

RECETTES.

Manière de conserver le miel.

On conserve difficilement le miel d'une année à l'autre, parce qu'on ne le place pas dans des lieux propres à cet effet. On sait que le miel s'empare de l'humidité contenue dans l'air du lieu où il est placé, qu'il se dissout, et que, de dur qu'il était, il devient mollet et s'aigrit. Pour obvier à ces inconvénients, il faut, aussitôt que le miel est dans des vaisseaux de faïence ou de bois, le bien boucher, et le placer dans un lieu sec et frais. Il ne faut jamais mettre du miel liquide dans un vase contenant du miel qui a pris de la consistance; ce mélange le fait fermenter et aigrir.

Si l'on veut conserver le miel en état de fluidité d'une année à l'autre, il faut laisser les rayons dans les couvercles, et n'en prendre qu'un besoin, soit pour les abeilles, soit pour sa consommation.

Art de découvrir les sources.

Le *Journal du Cultivateur* donne des indications qui doivent faciliter la recherche des eaux souterraines.

Lorsque la terre, dit-il, est couverte de neige, si vous remarquez des places où la terre ne peut pas se tenir, où le gazon même perce sous la neige; si, par un temps sec serein, vous observez au même lieu et dans le même temps une espèce de vapeur, placez un pieu en cet endroit afin d'opérer plus tard des recherches, car il est probable que vous y trouverez de l'eau.

Au moment du printemps, remarquez les endroits où la neige fond le plus vite, où la verdure apparaît la première et la plus foncée, et si les oiseaux d'hiver viennent se grouper sur ces places, vous croirez à la présence d'une source.

La rosée aux environs des lieux qui en sont habituellement privés, la présence du givre à la fin de la saison servent également d'indices.

Pendant l'été, lorsque toutes les plantes se fanent et jaunissent, cherchez si quelque lieu plus favorisé ne présente pas un aspect plus riant, une végétation plus vive; ayez alors bon espoir de trouver de l'eau.

Si dans les champs le blé pousse beaucoup en herbes, s'il talle sans monter en graine, si la pousse plus verte est plus petite et plus frêle, si cette herbe coupée repousse promptement, on peut encore espérer de trouver de l'eau à cette place.

La présence de l'aulne, du saule, des osiers, des joncs, des roseaux, de la mentha aquatica, de l'argentine, du lierre terrestre, du trèfle d'eau, servent encore d'indices.

Par un soir serein, si, couché, à terre en regardant l'horizon, vous observez des vapeurs s'élever à certains endroits, c'est une preuve qu'en ces lieux-là il y a des sources.

Moyen de reconnaître les coqs qui produiront des coqs ou des poules.

Tous les œufs qui portent des vides sur le plus petit bout, contiennent des germes de mâle, tandis que les œufs de poule sont également lisses aux deux extrémités.

(Pour la Gazette des Campagnes)

DU LUXE ET DES VAINES PARURES

AU POINT DE VUE OHRÉTIEN ET CATHOLIQUE.

II. OÙ NOUS EN ÉTIIONS EN FAIT DE LUXE ET DE VAINES PARURES, ETC., ETC., IL N'Y A PAS ENCORE UN DEMI-SIÈCLE.

(Suite.)

Laissez-moi entrer dans quelques détails pour vous prouver ce que je viens d'avancer. Ici encore, je réclame la liberté d'être franc, tout en vous priant de ne point vous offenser des observations que je vais faire. Il y a de nombreuses exceptions aux remarques que je ferai : exemptez-moi de vous les signaler. Faites attention que je ne parle que pour les habitants de la campagne.

10. OÙ EN SONT RENDUES NOS RELATIONS SOCIALES ?

Qu'il y ait entre vous tous, dit le prince des apôtres, une parfaite union de sentiments, une bonté compatissante, une amitié de frères, une charité indulgente, accompagnées de douceur et d'humilité.

C'est dans cet esprit que doivent avoir lieu les relations sociales pour un peuple catholique. Chez lui, on ne devrait jamais rencontrer cette affecterie, ces paroles fardées, cette étiquette prétentieuse qui détruisent cette amitié fraternelle qui doit être pleine de douceur et d'humilité, dont parle l'Apôtre.

Un homme bien capable d'en juger me disait, il n'y a pas encore bien longtemps : " Nos relations sociales sont devenues sottes, empesées, fardées et insipides. Les ris ne sont plus que des grimaces et les paroles des faussetés. Le cœur en est absent. "

Les titres que l'on se donne, en s'adressant la parole, sont les signes infailibles de la disposition où se trouvent les cœurs. Ainsi, deux amis, conversant ensemble, croiraient se faire injure en se donnant d'autres titres que ceux qui indiquent l'union de leurs cœurs. Je ne puis condamner les titres de *Monsieur, Madame, Mademoiselle* que l'on se donne maintenant, dans nos campagnes. Mais on me permettra bien de dire qu'ils sont prétentieux, qu'ils sentent l'orgueil et qu'ils indiquent qu'on est plutôt étrangers que frères, compatriotes ou amis.

J'ai connu beaucoup de personnes qui s'étaient trouvées très-offensées parce que leur curé ne les avait pas appelées *madame* ou *mademoiselle*. C'est à faire lever les épaules de pitié pour d'aussi ridicules exigences. Il m'a toujours semblé qu'un curé ne devrait voir, dans ses paroissiens ou dans ses paroissiennes, pas autre chose que des enfants. Si tout ceci est du progrès, dans le sens chrétien, j'avouerai ingénument que je ne m'y connais point, et on me permettra d'être de l'opinion de nos ancêtres et de trouver plus conforme aux enseignements de l'apôtre les titres de *frères, d'amis, de voisins, de cousins, etc.*, etc., qu'ils se donnaient. Il me semble que c'était plus canadien, plus fraternel et plus cordial. Mais alors on ne connaissait ni les télégraphes, ni les chemins de fer, ni les belles toilettes, ni le progrès !!

Aujourd'hui que nous marchons avec notre siècle, nous avons pitié de ces vieux canadiens et de ces vieilles canadiennes qui s'habillaient avec de l'étoffe de leur pays et l'aimaient cordialement. Nous avons trouvé plus beau de nous faire des grimaces de politesse et de n'être plus unis que par des toilettes de luxe et de vanité. Est-ce là du progrès catholique ?

Si j'avais le temps de repasser tout ce qui regarde les relations sociales actuelles, ne devrais-je point parler des profondes divisions qu'ont créées dans certains comtés, les luttes pour les élections ? Imaginerait-on qu'un peuple qu'on regarde comme doué d'un bon sens remarquable, ait porté le fanatisme

des luttes électorales jusqu'au point de briser tous les liens sociaux entre des enfants et leurs pères, entre des frères et des sœurs. Si encore on se fut réuni après ces tristes luttes, comme le bon sens chrétien le voudrait, l'acharnement de ces luttes, tout déplorable qu'il avait été, aurait eu un remède ? Mais n'est-il pas constant que ces scandaleuses divisions ont duré pendant des années et des années ? Est-ce là du progrès chrétien ?

Nos ancêtres n'agissaient point de la sorte. Après les luttes des élections tout rentrait dans la paix, l'union et la charité, comme font encore un assez grand nombre de paroisses.

20. OÙ EN EST RENDU LE RESPECT QUE L'ON DOIT AU PRÊTRE ?

En lisant la question que je viens de poser, il me semble entendre quelqu'un s'écrier : Quoi donc ? Est-ce que nous ne respectons point nos prêtres ?

Veuillez m'écouter un peu, et vous allez en juger vous-mêmes.

Vous vous imaginez peut-être que, pour un catholique, c'est respecter le prêtre que de le saluer avec le petit geste de la main qu'on emploie pour saluer le commis d'un magasin, un ami, un frère ou une personne du monde que l'on connaît. Vous vous trompez. Le prêtre est plus que tout ce monde-là. Il est l'ambassadeur de Jésus-Christ auprès de vous, et il est écrit : *Devant le prêtre humiliez votre âme* : Vous croyez peut-être qu'on respecte le prêtre comme on le doit quand, en lui parlant, on prend certains airs de familiarité, de badinage, de folatrerie, comme avec un égal ? N'est-il pas encore écrit : *Honorez Dieu de toute votre âme, et RÉVÉREZ LES PRÊTRES*. Vous pensez peut-être enfin qu'on respecte le prêtre, comme le doit faire un catholique, quand on l'écoute en silence lorsqu'il parle dans la chaire, au confessionnal, etc., etc., mais sans tenir compte de ce qu'il y enseigne ? osez-vous me soutenir qu'on respecte quelqu'un qui avertit, reprend ou enseigne des devoirs qu'on doit remplir, quand on ne fait point ce qu'il dit ? Est-il écrit seulement : *Bien heureux ceux qui écoutent la parole de Dieu* ; ou bien : *Bien heureux ceux qui écoutent la parole de Dieu* (ou du prêtre, c'est tout un), ET LA PRATIQUENT ? N'est-ce pas, au contraire, la marque la plus évidente qu'on méprise un prêtre, quand on fait l'opposé de ce qu'il nous dit ?

Jésus-Christ n'exigeait-il pas qu'on respectât ses envoyés et qu'on mit en pratique ce qu'ils enseignaient, lorsqu'il leur disait : *Lorsqu'on ne voudra point vous recevoir, ni écouter vos paroles, en sortant de cette maison ou de cette ville, secouez la poussière de vos pieds ! je vous le dis en vérité, au jour du jugement, Sodome et Gomorrhe seront traitées moins rigoureusement que cette ville-là.*

Respecter le prêtre et surtout celui qui est notre curé, signifie avoir pour lui une profonde vénération et une obéissance cordiale qui, dans notre estime n'ait d'égale que celle que nous aurions pour Jésus-Christ, s'il venait au milieu de nous. Voilà ce que la foi nous enseigne.

Pour comprendre ce que je dis, daignez vous rappeler ce que la foi vous enseigne sur l'étonnante dignité dont le prêtre est revêtu, puis portez vos yeux, sur la chaire, sur le confessionnal, mais surtout à l'autel, et vous ne serez pas tenté de manquer de respect à votre curé,

Cependant, pouvez-vous nier qu'un assez grand nombre de personnes parmi vous, n'aillent à l'église que pour juger si le prêtre prêché bien ou mal, se faisant ainsi les juges de la parole de Dieu ? Dans l'opinion d'un grand nombre d'autres, les sermons, les instructions, les sermons, les avertissements de leur curé ont-ils plus d'importance que les discours politiques, ou pour affaires temporelles ? Dans certaines localités, ne

rencontre-t-on pas un tel esprit de susceptibilités orgueilleuses qu'un curé ne peut donner un avis qu'avec des précautions infinies? Peut-on nier que ce que j'avance ici ne soit véritable? Si on osait m'accuser de ne pas bien savoir ce que je dis, je demanderais comment il se fait que malgré les retraites, les neuvaines, les quarante heures, les Jubilés, les réunions de tempérance, les instructions de tous les dimanches par vos curés, le luxe aille toujours croissant, l'autorité paternelle soit toujours de plus en plus méprisée, l'intempérance gagne rapidement dans presque tous les âges, et les voleurs s'organisent en société?

Est-ce un signe qu'un peuple respecte ses prêtres et pratique fidèlement ce qu'ils lui enseignent, lorsque, au lieu de diminuer, le mal augmente, les désordres se multiplient et qu'ils en sont réduits à gémir devant Dieu de l'inutilité des moyens de salut qu'ils ont employés pour rendre ce peuple meilleur?

Qu'on me permette d'ajouter ici, du moment qu'on peut dire d'un peuple qu'il perd son bon sens religieux au point de ne plus suivre la direction que lui montre celui qu'il appelle son curé, on peut annoncer sûrement que ce peuple ne tiendra à l'Église catholique que par le nom qu'il porte. Car il sera éternellement vrai, pour l'individu comme pour le peuple, que du moment qu'on se sépare du prêtre, on se sépare de Dieu, et, que séparé de Dieu, on tombe sous l'empire du démon, qui mène rapidement dans le progrès du mal.

Je ne puis oublier ici de faire mention du respect qu'avaient nos ancêtres pour leurs curés. A sa voix tous étaient soumis. Quand un désordre, qu'il avait condamné, voulait reparaître, des voix respectées dans chaque famille soutenaient l'autorité du prêtre. Ces seuls mots : *M. le curé l'a défendu*, ne trouvait point de volontés rebelles. C'était bien là du véritable progrès, parcequ'il était selon l'esprit catholique. Pourquoi le peuple de nos campagnes en voudrait-il un autre?

30. Quel mal c'est que le luxe et quels maux il traîne à sa suite.

Le commencement de tout péché vient de l'orgueil, nous dit le livre divin. Cette sentence a surtout son application au luxe et à tous les vices qui l'accompagnent.

Pourquoi, jusqu'ici, les avertissements des prêtres, des évêques et des laïques qui ont condamné le luxe, n'ont-ils pu empêcher cette funeste maladie morale de notre siècle? Je vais essayer de vous donner les raisons. Lisez et réfléchissez devant Dieu et votre conscience catholique, et vous comprendrez.

10. Parceque l'orgueil du luxe rend semblable à Lucifer toute personne qui s'y livre. On sait qu'il n'y a rien de plus entêté qu'un démon. Il répète sans cesse : non, *je n'obéirai point!!*

20. Parceque le luxe prenant sa source dans l'orgueil, détruit l'humilité dans le cœur de toute personne et qui s'y laisse entraîner. Et l'humilité détruite dans un cœur, il n'y a plus de retour possible vers une conduite chrétienne, à moins d'un miracle, amené par le fait d'une grande humiliation, comme le prophète-Roi le demandait par cette prière : *couvrez leur visage de confusion; et ils chercheront votre nom, Seigneur.*

30. Parceque, une fois le luxe introduit dans une population et encore plus chez un grand nombre de peuples, comme aujourd'hui, il crée une opinion publique fautive, païenne, anti-chrétienne, qui a toujours pour conséquences de faire surgir une véritable épidémie de respect humain qui fait rougir du Dieu couronné d'épines et de sa morale.

40. Parceque le luxe fortifie la chair contre l'âme, qui perd de ses forces morales dans la proportion que la chair en gagne.

50. Parceque le luxe, enfant de l'orgueil, détruit dans l'âme le ressort dont l'autorité religieuse a besoin pour relever celles qui sont tombées, je veux dire, la vertu d'obéissance à la voix qui appelle au nom de Dieu.

60. Parce que le luxe, qui n'est au fond que l'amour de soi,

dégoûte les âmes de la prière, de la piété, des choses spirituelles et du bonheur de l'autre vie, et les livre sans défense à toutes les séductions de la chair et du monde.

70. Parceque le luxe, rendu au point où il est, est le vrai sensualisme païen qui, dans des chrétiens, a toujours pour châtiment l'abandon de l'esprit de Dieu, comme chez ceux qui provoquent le déluge. Dieu retiré des âmes, le démon en fait sa demeure, et alors s'accomplit ce mystère d'iniquité qui est de vivre dans une funeste illusion en approchant des sacrements, sans se reprocher son luxe scandaleux.

80. Parceque l'amour des parures et du luxe est toujours accompagné, surtout chez les femmes et les filles, d'un besoin impérieux de se montrer afin de faire admirer les grâces et la beauté de leur toilette. Sortant ainsi de l'élément qui faisait toute leur force, la fuite des occasions, elles finissent ordinairement par oublier les règles de la pudeur chrétienne, et tombent presque toujours dans des fautes intérieures et mêmes extérieures qui mettent le comble à leur malheur.

90. Parce que l'excès des parures et du luxe des femmes est pour les hommes une cause toujours efficace de mauvaises pensées, de mauvais désirs et de séductions. C'est pour cette raison que le Saint-Esprit avertit les hommes de détourner leurs regards d'une femme parée.

100. Parceque le luxe tend par sa nature à créer parmi les femmes une rivalité funeste qui fait qu'on veut toujours l'emporter sur les autres ou, du moins, ne leur être jamais inférieure par l'élégance et la richesse de ses ajustements; c'est ce qui rend ce vice presque incurable.

110. Enfin, parceque le luxe et les vaines parures détruisent la modestie dans le cœur de la femme, la rendent hardie, effrontée, volage, imprudente et finissent par causer la perte des mœurs, qui ne peuvent jamais se conserver que par la plus scrupuleuse réserve dans les personnes du sexe. Car on ne pourra jamais trouver en défaut cette vérité révélée : *La prostitution de la femme se reconnaît à son regard altier, et à l'immodestie de ses yeux.*

Quelle est la personne qui connaît ce que c'est que la modestie chrétienne et qui, malgré toute la bonne volonté du monde de ne point condamner injustement, pourra juger favorablement en voyant seulement la manière dont sont coiffés nos jeunes filles! Peut-on imaginer rien de plus capable de perdre les mœurs que ces chapeaux ronds et ces petits casques ronds, sans voile! Quo signifient ces têtes hautes, ces regards hardis, cette légèreté peinte sur toutes ces figures d'où la pudeur est disparue! Si tout cela est du progrès, j'avouerai que le progrès, qui dépouille la jeune fille des charmes de la modestie, est une bien triste chose!

S'il entrât dans le plan que je me suis proposé de considérer les habitudes de luxe sous le rapport du bien-être temporel de notre population de la campagne, que n'aurais-je pas à dire? Qui donc ne voit pas que dans l'état où est notre culture agricole et les dépenses qu'occasionnent le luxe des toilettes des jeunes gens et des filles et des femmes, nous allons à une ruine assurée. Quand le courant du progrès dans le luxe se dirige vers l'usage des pelletteries, imagine-t-on ce qu'il faut payer pour en avoir une garniture complète? Et quand la reine du jour, la mode, exige qu'un seul genre de pelletterie soit de mise, comme aujourd'hui le vison, à quel prix exorbitant ne monte pas une garniture de vison? Et puis quand on veut se faire regarder, peut-on s'en passer?

(A continuer.)

AL. MAILLOUX, Ptre., V. G.

FIRMIN H. PROULX,
Propriétaire.

Hygiène du choléra.

Nous extrayons de l'excellent ouvrage de M. le docteur P. Robert, intitulé : *Conseil d'hygiène et de médecine usuelle*, les instructions suivantes rédigées par le comité consultatif d'hygiène à propos du choléra :

« Le choléra n'est point une maladie contagieuse; elle ne se transmet point par le contact; l'on peut, par conséquent, donner sans crainte aux personnes qui en sont atteintes les soins que leur état réclame. »

« L'expérience prouve que pendant les épidémies de choléra on voit se produire, chez beaucoup de personnes, des dérangements dans les fonctions digestives; ces dérangements, ordinairement passagers, ne sont pas le choléra, mais ils peuvent y conduire lorsqu'ils sont négligés; il y a donc le plus grand intérêt à les prévenir ou à les réprimer dès qu'ils apparaissent. »

« Toute personne atteinte de douleurs d'estomac, de coliques, de diarrhées, devra avant toute chose, et alors même que ces symptômes sembleraient n'avoir aucune gravité, porter une grande attention sur la nature de ses aliments, en restreindre beaucoup la quantité, ou même s'en abstenir complètement, suivant l'urgence; elle devra éviter la fatigue, le froid, l'humidité, se vêtir chaudement, s'entourer le ventre d'une ceinture de flanelle, afin d'éviter autant que possible le refroidissement de cette partie du corps, et prendre quelques légères infusions de thé ou de plantes légèrement aromatiques (sauge, mélisse, camomille, lierre terrestre). »

« Dans le cas où l'indisposition ne céderait pas promptement, on ne doit pas craindre de faire appeler le médecin. »

« Il est rare que les attaques elles-mêmes de choléra ne soient pas annoncées par quelques symptômes précurseurs; ces symptômes sont précisément de la nature de ceux dont nous venons de parler: ils affectent surtout et d'abord l'appareil digestif, c'est-à-dire l'estomac et les intestins; il est d'autant plus facile de se rendre maître de ces premiers symptômes et de la maladie elle-même, qu'on agit plus promptement. »

« En général dans cette première période la maladie ne résiste pas à des soins bien entendus; la promptitude des secours est ici le premier élément de succès. »

« Si les prescriptions plutôt hygiéniques que médicales, indiquées plus haut, ne suffisent pas pour arrêter les dérangements observés, si la diarrhée persiste, si la douleur augmente, et surtout s'il s'y joint des vomissements, des frissons, le refroidissement des extrémités, ou si ces mêmes symptômes se déclarent brusquement sans aucun signe précurseur, comme on l'a remarqué chez quelques personnes, ce qu'il y aurait à faire serait de coucher immédiatement le malade dans un lit chaud, entre des couvertures de laine, et de placer des briques chaudes, des sachets de sable chaud ou des bouteilles d'eau chaude à ses pieds, d'appliquer des serviettes chaudes sur le ventre et sur l'estomac; de faire des frictions sur les membres et sur l'estomac avec de la flanelle imprégnée de quelques matières excitantes, telles que l'alcool, l'eau-

de-vie, l'huile ou l'eau-de-vie camphrée, de faire prendre, à demi-heure d'intervalle, des boissons chaudes légèrement toniques ou aromatiques, telles que des infusions de thé ou de camomille; rappeler la chaleur aux extrémités, au moyen de cataplasmes de farine de lin, saupoudré d'un peu de farine de moutarde, éviter toutes les causes de refroidissement, et donner des quarts de lavements avec de l'eau de riz, de l'amidon ou de la décoction de guimauve, auxquels on ajoutera la décoction d'une tête de pavot; il vaudrait mieux, si le malade ne pouvait pas les garder, en donner un second et même un troisième, que de donner en une fois un lavement entier qui serait difficilement supporté. »

« Lorsqu'aux symptômes précédents se joignent des douleurs de tête, des crampes dans les membres, la persistance ou l'envahissement du froid sur une grande étendue du corps, si la langue devient froide, les yeux caves et cornés, la peau bleuâtre à la face et aux mains, les indices d'une plus grande gravité ne doivent pas faire négliger l'emploi des moyens que nous avons indiqués; ils sont une raison, au contraire, pour les appliquer avec plus d'énergie et de persévérance, jusqu'à ce que le médecin, qu'on doit se hâter de faire prévenir, soit arrivé. »

« Les personnes qui donnent ces premiers soins ne doivent pas se décourager, lors même qu'ils paraîtraient ne pas amener une grande amélioration dans la position des malades. »

« Le but qu'on doit se proposer est de réchauffer le malade, de rétablir la circulation et les mouvements du cœur; et ce n'est, ordinairement, qu'au bout d'un temps assez long que ce résultat peut être atteint. Il est donc indispensable de persévérer sans interruption dans l'emploi des moyens indiqués, jusqu'à ce qu'on soit parvenu à produire le retour à la chaleur naturelle, qui est l'indice d'une réaction en général favorable. »

C'est dans cette nouvelle période surtout qu'il est indispensable de confier le malade aux soins d'un médecin; les indications à remplir ne pouvant plus être, dès ce moment, appréciées que par un homme de l'art, il deviendrait inutile et même dangereux de donner pour cette époque de la maladie des instructions qui ne seraient pas comprises ou qui pourraient être mal appliquées.

Enfin, la convalescence exige des précautions que le médecin devra indiquer. Toutefois on ne saurait trop recommander aux convalescents l'observation rigoureuse des règles de préservation indiquées plus haut; car les personnes qui ont été atteintes du choléra sont quelquefois exposées à des rechutes. »

Sur la fenaison par les temps pluvieux.

Nous croyons devoir rappeler aux agriculteurs la méthode dite à la *Klappmeyer*, spécialement appliquée aux fenaisons contraincées par le mauvais temps.

Nous rapportons cette méthode telle

qu'elle est décrite dans la plupart des bons ouvrages: « l'herbe est mise en très-grosses meules, dès le lendemain du jour où elle a été fauchée, en la pressant et foulant souvent, le plus régulièrement possible. La fermentation s'y établit peu d'heures après; elle augmente rapidement, et lorsqu'elle est parvenue au point que la chaleur ne permet plus de tenir la main dans la meule, on démonte celle-ci lors même qu'il serait mauvais temps. Quelques heures de soleil ou de nuit suffisent pour dessécher suffisamment le foin et pour qu'on puisse le rentrer ou le remettre en moule. Il est devenu brun, mais il est sucré, savoureux; a conservé toutes ses feuilles, et a une odeur miellée qui plaît aux animaux. Tout serait gâté si on ne démontait pas au moment précis. »

Cette description laisse prévoir une opération passablement délicate. Pour suivre ponctuellement la dernière indication, il faudrait un gardien jour et nuit à chaque meule, et un thermomètre à maxima ne serait point de trop.

Heureusement que les choses se passent d'une manière bien absolue.

J'ai opéré sur de l'herbe d'un pré humide, sur du trèfle incarnat, sur du trèfle ordinaire mêlé de raygrass, sur de la luzerne, enfin sur des vesces d'hiver mêlées d'avoine et de seigle; j'ai mis en meule un, trois, quatre et cinq jours après la fauche; enfin j'ai fait des meules de 5, de 10 à 12 et de 30 et quelques voitures. J'ajouterai que je n'ai pu faire une seule meule sans avoir plus ou moins de pluie, circonstance que je crois fâcheuse.

Voici maintenant le résumé de mes observations :

Le tassement régulier est une des conditions de succès; il est d'autant plus nécessaire que le foin est plus gros et plus sec.

Les grandes meules de quinze à vingt voitures au moins sont à préférer, surtout pour ces derniers soins. Les meules de cinq voitures et au-dessous sont mauvaises.

Le fourrage encore tout vert (coupé la veille) et le fourrage déjà aux trois-quarts sec s'échauffent seulement.

Il en est de même du fourrage à grosses tiges, comme celui de vesces avec seigle et de trèfle incarnat.

L'échauffement dépend non-seulement de la nature du fourrage et de la grandeur de la meule, mais encore de la température. Un vent fort suffit pour l'empêcher du côté où il souffle.

Je suis porté à croire que cet échauffement ne peut aller jusqu'à la combustion spontanée qu'avec du fourrage déjà sec, émeulé après avoir été mouillé par la pluie.

La plus haute température que j'ai observé est de 70°.

J'ai laissé des meules en place pendant un temps qui a varié depuis quatre jusqu'à quinze jours. Au bout de quatre jours, le fourrage (vesces) quoique chaud (40°), avait à peine pris une teinte jaune au centre. Au bout de quinze jours, les deux meules ainsi traitées offraient l'état suivant: le centre était brun foncé; il formait une masse gluante presque compacte, d'une odeur excellente de miel; on pouvait élever cette masse par couches qu'on rou-

lait en se garantissant de la chaleur par les sacs. La couche extérieure, sur une épaisseur de 4m 30 était mouillée; jaunâtre et d'une mauvaise odeur; puis venait une zone concentrique d'environ 0m 50 de largeur où le fourrage, brun comme au centre, était couvert de moisissure. La base et le sommet, sur une épaisseur d'un mètre environ, offrait le même phénomène.

En résumé, je crois qu'on peut mettre en meule du fourrage quelconque, c'est-à-dire coupé depuis plus ou moins de temps, et qu'on peut, sans inconvénient, dépasser de beaucoup le moment indiqué pour démeuler. Il suffit de le faire avant l'apparition de la moisissure ou *d'être* sur la deuxième zone, qu'on devra, par cette raison, surveiller avec soin.

Ainsi simplifiée, la méthode Klappmeyer, toujours plus chère que la méthode ordinaire, devient d'une application facile partout, et présente un moyen précieux de sauver une récolte de fourrages menacées par la pluie.

L. MOUL,

Professeur au Conservatoire des arts et métiers.

Théorie de l'arrosage.

Les opérations que l'on connaît le moins sont ordinairement celles que l'on a pratiquées dans tous les temps. Elles sont dans nos habitudes; on vit avec elles sans y prendre garde, comme avec de vieilles amies, et l'on ne songe guère à leur demander quelles sont leurs raisons d'être. Ainsi, le jardinier qui arrose son jardin, le fermier qui arrose son pré ne se rendent pas bien compte de ce qu'ils font, et n'admettent point que la science ait le droit d'intervenir dans une besogne de cette nature. Ils savent, par expérience et pour l'avoir remarqué au bord des sources et des ruisseaux, que l'eau fait de l'herbe bien verte et de jolis légumes, et ils arrosent; voilà tout. Ils n'ont pas, disent-ils, besoin de savoir autre chose. Pour notre part, nous sommes d'un avis contraire, et pensons qu'il reste beaucoup à apprendre aux hommes du métier sur ce chapitre-là. Si, dans la plupart des cas, l'arrosage est exécuté à propos, quelquefois aussi, il est exécuté de hors propos et poussé jusqu'à l'abus, et c'est précisément parce que nous en avons la certitude que nous tenons à éclairer cette opération par le raisonnement.

L'eau est nécessaire, indispensable à la germination des plantes, à titre unique d'agent de la fermentation; elle est nécessaire au développement des plantes, en ce sens qu'elle dissout les sels de la terre et des engrais et les conduit dans les divers organes de ces plantes; elle est nécessaire, enfin, pour réparer dans les végétaux les pertes occasionnées par l'évaporation, par l'action du soleil et des vents secs sur les tissus. Tout le monde est d'accord sur cette triple nécessité; mais, à l'exception de quelques habiles jardiniers, nos cultivateurs n'en agissent pas moins à l'aventure. Au potager, nous nous servons de plusieurs termes distincts pour exprimer les divers

modèles d'arrosage. S'agit-il de dégoutiller la graine en terre, d'éveiller ses facultés germinatives, de favoriser la levée? Nous basons les planches au moyen de pommes d'arrosoir très-finement trouées; autrement dit, nous arrosons le plus légèrement possible, dans le seul but d'humecter un peu la graine, qu'il faut à renouveler assez souvent le bassinage pendant les sécheresses persistantes. S'agit-il d'aider au développement des plantes levées de fraîche date? Nous donnons une *mouillure*, c'est-à-dire quelque chose de plus que le bassinage. S'agit-il de donner de l'eau à une plante en pleine force? Nous arrosons, c'est-à-dire nous opérons largement, soit avec une pomme d'arrosoir très-prodigieuse, soit avec le goulot. Parfois, dans la culture des arbres, nous nous servons de la pomme à main pour mouiller feuilles, branches et tiges, mais nous n'avons pas de mot convenable pour exprimer cette opération.

(A continuer.)

ANNONCES.



CONTRAT DE LA MALLE.

DES soumissions adressées au Maître Général des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à MIDI, VENDREDI, le 23 SEPTEMBRE, pour le transport des Malles de Sa Majesté, en un contrat proposé pour quatre ans, TROIS fois par MOIS, aller et retour, entre les ISLES DE LA MAGDELEINE et PICTOU dans la Nouvelle-Ecosse, et le BASSIN DE GASPE ou PERCÉ, tel que le Maître-Général des Postes le requerra, depuis le 1er mai 1867.

Le transport des malles devra se faire avec un bâtiment bien étanche, léger et solide, bien équipé et manœuvré pour le service, sujet à l'approbation du Maître-Général des Postes.

Les malles laisseront les Isles de la Magdeleine pour Pictou le 1er et le 20 de chaque mois, et pour Percé ou le Bassin de Gaspé le 10 de chaque mois.

Les malles laisseront Pictou pour les Isles de la Magdeleine le 5 et le 15 de chaque mois, et Percé ou le Bassin de Gaspé pour les Isles de la Magdeleine, le 15 de chaque mois pendant la saison de navigation.

Des avis imprimés, contenant de plus amples informations quant aux conditions du contrat proposé, peuvent être vus, et des blancs de soumission obtenus aux Bureaux de Poste des Isles de la Magdeleine, Bassin de Gaspé, Grande grève de la Pointe St. Pierre, et Percé en Canada; et à Halifax et Pictou; à la Nouvelle-Ecosse, et au Bureau du soussigné.

WILLIAM G. SHEPPARD,

Inspecteur des Postes.

Bureau de l'Inspecteur des Postes, Québec, 9 juillet 1866.



AVIS.

LIGNE DE LA MALLE ROYALE, ENTRE Québec et les Ports d'en Bas.

Le Steamship en fer à hélice supérieur.

LADY HEAD,

A. MARMEN, Maître.

LAISSERA le QUAI ATKINSON, pour PICTOU, la NOUVELLE ECOSSE, MARDI le 17 JUILLET 1866, à QUATRE heures P. M. arrêtant en allant et en revenant, aux Ports ci-dessus: BASSIN DE GASPE,

PERCÉ,

PASPÉBIAC,

DALHOUSIE,

MIRAMICHI,

SHÉDIAC et

PICTOU.

Tout le bagage au risque des propriétaires.

Le passage payé et des lits obtenus au Bureau.

On ne recevra pas de fret après 2 heures P. M., le jour du départ.

Pour le fret et le passage s'adresser à

F. BUTEAU, Agent,

Quai Atkinson, rue St. Jacques, Québec.

A VENDRE OU A LOUER A SAINTÉ ANNE DE LA POGATIÈRE Près du Collège, dans le centre du Village.



UNE belle et bonne maison de 35x23 pieds, finie dehors et dedans chassis doubles, mansardes, etc. Construite il y a sept ans, avec fournil attenant la à maison, excellente cheminée et four, grange et étable d'environ 50 pieds, jardin potager, fontaine, etc.

Cette maison est admirablement située pour une famille bourgeoise qui voudrait passer l'été à la campagne.

Possession donnée au commencement du juin. Pour les conditions s'adresser au PROCUREUR DU COLLÈGE.

E. BAZARETTI,

MARCHAND DE TABAC

No. 39, Rue du Pont (Craig), St. Roch,

QUÉBEC,

IMPORTATEUR de Tabac en feuilles, en torquettes et en poudre—Allumettes—Pipes en bois et plates—Tabatières, etc.

Aussi, Parfumeries, telles que huiles, graisses, etc.—Brosses, peignes, savons.—Un grand assortiment de papier à écrire, cartes, chapelets, croix, livres de prières, etc. A vendre à bon marché.

MARCHANDISES SECHES.

Choix magnifique d'effets de goût et d'utilité pour le printemps et l'été.

MONTMINY ET BRUNET,

RUES DU PONT ET DES FOSSÉS,
SAINT ROCH, QUEBEC.

MONTMINY et **BRUNET** appellent l'attention de leurs pratiques et du public sur la liste suivante d'articles qui tous sont du genre le plus nouveau, et dont les prix ne peuvent manquer de convenir à l'acheteur :

Chapeaux de paille de toute qualité et de tout genre, Rubans français, Fleurs françaises, Fleurs et Garnitures en paille, Parasols, Gants d'Alexandre, Gants de soie et de fil, immense quantité d'Étoffes à Robes tel que Alpaca brillant, uni et rayé, Moir, Poil de chèvre uni et caraculé, Challi de toutes espèces, Soie corinée noire, première qualité à 6^s. 91. Soie glacée noire de tous les prix, Étoffes à Manteaux pour dames, Tweeds, Casimires, Draps, Indiennes, Shirting, Coton et Toile à draps de lits, serviettes, Bas de Coton, et une immense quantité d'effets trop longue à énumérer.

— AUSSI —

Quelques pièces de Drap de Paris croisé et cordé de la meilleure qualité pour soutanes.

MONTMINY ET BRUNET,

Coin des rues du Pont et des Fossés,
Saint-Roch, Québec.

1er juin 1866.

J. B. C. HEBERT,

ET

J. ANCTIL,

Notaires et Agents,

ONT transporté leur bureau dans l'ancienne maison occupée par Chs. M. DeFoy, 6er; No 15, rue St Joseph, Haute-Ville, Québec.

J. P. GENDRON,

Marchand-Horloger,

No. 9 Rue St. Jean, Québec;

INFORME le public que les MONTRES et BIJOUX qui lui seront confiés pour être réparés seront mis dans un coffre en fer à l'épreuve du feu.

MARCHAND - EPICIER.

Le soussigné a l'honneur d'informer le public, qu'ayant un assortiment considérable d'Épiceries fraîches, de Vins et Liqueurs de toutes sortes, est prêt à satisfaire toutes commandes qui pourraient lui être faites par écrit ou autrement. Il en fera l'expédition, par le Grand Tronc ou les Bateaux-à-vapeur, sous le plus court délai.

JOSEPH LACHANCE,

No. 3, rue Sous-le-Fort et No 3, sur l'ancien marché, B.-V., Québec.

RUCHES ET ABEILLES.

Le soussigné, qui s'est livré depuis un grand nombre d'années à la culture des Abeilles, a fait des expériences complètes sur les diverses méthodes recommandées ainsi que sur toutes les Ruches perfectionnées offertes depuis quelque temps au public.

À la demande de plusieurs amateurs et cultivateurs, il a entrepris de faire fabriquer les Ruches que lui semblent les mieux adaptées à notre climat et dont il peut sans hésitation recommander l'usage.

On peut se procurer chez lui sous un court avis les ruches suivantes :

La Ruche de l'Amateur,

En Bois et en Paille combinées et Cadres mobiles; la seule qui permette à l'homme instruit de cultiver les abeilles avec système. — Prix : \$5.00.

LA RUCHE DE LA FERMIERE CANADIENNE, de Bois et de Paille combinées de l'invention du soussigné, la seule adaptée à notre climat qui puisse être conduite facilement par la femme du cultivateur. — Prix : \$2 50.

BOITES-A-MIEL qui se vendent sur le marché au même prix que le miel; dessus et dessous en bois, côtés en verre. — La doz. \$1.60.

Pour plus amples renseignements, s'adresser par lettre ou personnellement à

THOS. VALIQUET, Apiculteur.

Ferme aux Abeilles, à St. Hilaire.

Il croit devoir mettre en garde contre les nombreuses prétendues améliorations offertes par des spéculateurs ambulants.

NOUVELLES MARCHANDISES.

GRANDE variété d'Étoffes à Robes de printemps et d'été, Soie de couleurs pour Robes, Étoffes à Jupons, Nouveaux Parasols, Cois et Manchettes (nouveau), Ceintures et Fichus pour dames, Echarpes, Châles, Plumes, Garnitures de chapeaux.

NOUVEAUX Tweeds de printemps et d'été, Casimires de couleurs, Casimires et Draps noirs, Nouveaux tissus légers et de fantaisie pour chemises, Cravatte, Echarpes pour messieurs, Chemises en Toile, etc., Vêtements de dessous, etc.

TOILE Cirée anglaise pour paquets, Toile Cirée pour tables, Toile cirée de couleur, Toile en caoutchouc pour voitures.

CHAPEAUX de satin, (importation française), Chapeaux de satin de Londres, Chapeaux en mérinos, Chapeaux de feutre, grande variété, Chapeaux de paille, etc., pour dames, Chapeaux de paille pour messieurs, Chapeaux pour enfants.

En vente chez

HAMEL et FRÈRES,

1er juin 1866. Québec, Rue Sous-le-Fort.

N. GAUTHIER,

NOTAIRE,

TIENT son Bureau à MONTMAGNY,

près de l'Eglise.

14 avril 1866.

MM. BELANGER & GARIÉPY

ONT l'honneur d'annoncer au public, et aux membres du Clergé en particulier, qu'ayant agrandi de beaucoup, leur établissement, ils ont en même temps importé, et reçoivent chaque jour d'Europe quantité d'objets nouveaux dans leur branche de commerce consistant en Services de table en argent — Coutellerie de Rodgers — Ustensils de ménage — Quincaillerie, etc.

Un nouveau choix de Lustres à Gaz, à l'Huile de Charbon, particulièrement pour l'usage et l'ornement des Eglises.

Ces Messieurs ayant pris des arrangements exprès avec les principales maisons de commerce d'Angleterre, offrent d'importer à commission toute commande qu'on voudra bien leur confier et cela sous un très-court délai.

Les Cultivateurs trouveront chez eux les ferrures dont ils ont besoin, et tous les instruments nécessaires à leurs travaux.

Québec 94, rue La fabrique, à l'enseigne du Gros Marteau.

SEIGNEURIE

DE

MONT-LOUIS

Le soussigné ayant acquis, pour l'avoir achetée de son père, la Seigneurie de Mont-Louis, située sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent; dans le district de Gaspé, est maintenant prêt à vendre et à louer les places de pêches et autres lots.

Cette propriété est en franc et commun socage, a un front de onze milles en profondeur; est l'une des meilleures places de pêches sur Saint-Laurent, et la terre y est très propre aux fins de l'agriculture; elle est fertile et l'on ne saurait y trouver une roche.

Il y a une chapelle et un moulin à farine sur la propriété; et une quantité de terre sur les différentes baies et les rivières a été arpentée.

Pour des informations plus détaillées s'adresser à

THOS. FRASER,

Quai des Indes, Québec.

15 mars 1866.

F. A. ST. LAURENT

IMPORTATEUR DE QUINCAILLERIE

No. 6, rue et faubourg St. Jean

QUEBEC.



F. A. St. L. a constamment en mains :

Ferronneries de tous genres, Ferrures de maisons, Outils pour les ouvriers, Glaces de miroirs, Couleurs sèches et à l'huile, Vitres, Mastic, Huile pour peinture, Pinceaux, Brosses, Ferblanc, Tolo, Pistolets, Fusils, Poudre, Plomb, Capsules, etc.

Les Cultivateurs trouveront aussi à ce magasin un assortiment complet d'instruments pour l'agriculture.

A vendre en gros et en détail.

GAZETTE DES CAMPAGNES.

1888

AOÛT

1888

Le Soleil entre à la Vierge le 23 à 10 heures 2 minutes du matin.

Dernier quartier, le 3 à 2 heures 31 minutes du soir.

Nouvelle lune, le 10 à 9 heures 51 minutes du matin.

Premier quartier, le 18 à 4 heures 35 minutes du matin.

Pleine lune, le 25 à 10 heures 49 minutes du soir.

SEMAINE.	FETES RELIGIEUSES.	L.	ET C.	SOL
Mercredi 1	b S. Pierre-aux-Liens.	4	357	25
Jeu di 2	b S. Alphonse de Liguori, évêque.	4	367	24
Vendredi 3	tr Invention de S. Etienne.	4	377	23
Samedi 4	b S. Dominique, conf.	4	387	22
DIMAN. 5	b XI ap. Pent. Noire-Dame des Neiges. <i>Kyrie</i> de la Ste. Vge. I Vêp. du suiv. mém. de la Ste. Vge. <i>Beatum</i> , du dim. et de plus. mart. Salut du mois.	4	407	20
Lundi 6	b Transfiguration de N. S. J. C.	4	417	19
Mardi 7	b S. Cajétan, confesseur.	4	427	18
Mercredi 8	tr Ss. Cyriac, Large et Smaragde, martyrs.	4	437	17
Jeu di 9	tr De la Vigile.	4	457	15
Vendredi 10	r S. Laurent, martyr.	4	467	14
Samedi 11	tr De l'octave.	4	477	13
DIMAN. 12	b XII ap. Pent. Ste. Claire, vge. <i>Kyrie</i> des dbles. Aux II Vêp. mém. du dim. de l'oct. et de pl. Mart.	4	497	11
Lundi 13	tr De l'octave.	4	507	10
Mardi 14	tr De l'octave. <i>Messe de la Vigile.</i>	4	527	8
Mercredi 15	b ASSOMPTION DE LA STE. VIERGE. (Indulgence de la Prop. de la Foi pendant l'octave).	4	537	7
Jeu di 16	b S. Roch, confesseur.	4	547	6
Vendredi 17	r Octave de S. Laurent.	4	567	4
Samedi 18	b <i>Jeûne</i> . S. Hyacinthe, confesseur.	4	587	2
DIMAN. 19	b XIII apr. Pent. S. Joachim. SOL. DE L'ASSOMPTION. <i>Kyrie</i> roy. Messe et II Vêp. de l'Assomp., mém. de S. Joachim, <i>Hic vir</i> , du suiv. O. <i>Docteur</i> , et du dim. (Salut.)	5	07	0
Lundi 20	b S. Bernard, abbé et docteur.	5	16	59
Mardi 21	b Ste. Jeanne-Françoise Frémiot de Chantal, veuve.	5	26	58
Mercredi 22	b Octave de l'Assomption.	5	46	56
Jeu di 23	b S. Philippe Bénéti, conf.	5	56	55
Vendredi 24	r S. Barthélemi, apôtre.	5	66	54
Samedi 25	b S. Louis, roi de France, conf.	5	86	52
DIMAN. 26	b XIV ap. Pent. CŒUR TRÈS-PUR DE MARIE. <i>Kyrie</i> de la Ste. Vierge. Aux II Vêp. mém. du suiv. et du dim.	5	106	50
Lundi 27	b S. Joseph de Calasanez, conf.	5	126	48
Mardi 28	b S. Augustin, évêque et doct.	5	136	47
Mercredi 29	r Décollation de S. Jean-Baptiste.	5	146	46
Jeu di 30	b Ste. Rose de Lima, vierge.	5	166	44
Vendredi 31	b S. Raymond Nonnat, conf	5	186	42

Température. — Du 6 au 10, temps changeant — Du 11 au 18, temps très chaud et lourd suivi d'orages accompagnés de grêle et de tonnerre — Du 19 au 25, quelques averses — Du 26 au 31, beau et chaud. — *Petit Almanach du B.-C.*

ENCORE DES RETARDATAIRES !!!

 Nous prions les abonnés retardataires de vouloir bien payer leur abonnement dans le cours de ce mois, Aucune raison ne peut justifier un retard, surtout dans un temps où les produits agricoles se vendent à des prix très élevés. Espérons que chaque cultivateur s'empresera de payer son abonnement à la *Gazette des Campagnes*.

Les abonnements datent du 1er de Novembre et du 1er de Mai. Les avis pour discontinuation doivent être adressés à ce Bureau, par écrit, UN MOIS avant l'expiration de l'abonnement. Les arrérages, s'il y en a, doivent alors être payés. Ceux qui refuseront la *Gazette des Campagnes* au Bureau de Poste sans avoir payé leur arrérages seront sensés continuer l'abonnement jusqu'à parfait paiement.

FIRMIN H. PROULX,
Propriétaire-Gérant.

CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC

District de Québec.

DÉPART ET ARRIVÉE DES CHARS

De la Pointe à la Rivière-du-Loup.

STATIONS.	Malle	Express
POINTE LEVI	1-00 P.M.	8.30 A.M.
Hadlow	1-10	
Chaudière Junction	1-30	8.55
St Jean Chrysostôme	1-43	9.08
St Henri	2-00	9.21
St Charles	2-26	9.41
St Michel	2-45	9.50
St Valier	2-58	10.06
St François ou Berthier	3-18	10.19
St Pierre	3-30	10.27
ST THOMAS	3-48	10.39
Cap St Ignace	4-10	10.56
L'Anse à Gile	4-22	11.04
L'ISLET	4-35	11.12
	4-50	11.25
Trois Saumons	5-03	11.33
St Jean Port Joli	5-20	11.45
Elgin Road	5-32	11.55
St Roch	5-46	12.06 P.M.
STE ANNE	6-09	12.22
Rivière Ouelle	6-29	12.37
St Denis	6-46	12.50
ST PASCAL	7-03	1.02
Ste Hélène	7-23	1.17
St André	7-33	1.25
St Alexandre	7-45	1.35
Chemin du Lac	8-03	1.50
RIVIERE-DU-LOUP	8-23	2.05

De la Rivière-du-Loup à la Pointe-Lévi

STATIONS.	Malle	Express
RIVIERE-DU-LOUP	5-00 A.M.	3:00 P.M.
Chemin du Lac	5-20	3.15
St Alexandre	5-40	3.30
St André	5-52	3.40
Ste Hélène	6-03	3.48
ST PASCAL	6-23	4.03
St Denis	6-40	4.16
Rivière Ouelle	6-57	4.28
STE ANNE	7-15	4.43
St Roch	7-38	5.00
Elgin Road	7-50	5.10
St Jean Port Joli	8-04	5.20
Trois Saumons	8-21	5.32
L'ISLET	8-31	5.40
	8-46	5.55
L'Anse à Gile	8-58	6.05
Cap St Ignace	9-09	6.14
ST THOMAS	9-49	6.32
St Pierre	10-06	6.44
St François ou Berthier	10-19	6.52
St Valier	10-38	7.04
St Michel	10-51	7.14
St Charles	11-25	7.35
St Henri	11-50	7.50
St Jean Chrysostôme	12-08 P.M.	8.05
Chaudière Junction	12-23	8.15
Hadlow	12-46	8.35
POINTE LEVI	12-55	8.40